

Produits	Cibles	Echéancier 2014												Budget 2014		
		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc			
Produit 1.1.1 : Les capacités managériales, techniques et technologiques des porteurs d'initiatives et des partenaires institutionnels sont renforcées	Cible 1 : 2013 à 2017, un plan de renforcement des capacités managériales, techniques et technologiques est conçu et mis en œuvre - Elaborer un plan de renforcement des capacités cible ; - Renforcer les capacités techniques, managériales, et de gestion des promoteurs/trices de MPE ; - Mettre en réseaux des promoteurs/trices de MPE évoluant dans les domaines innovants (promotion de l'entrepreneuriat agricole/femmes agricoltres, culture bio, emplois verts) ; - Organiser des visites et partage d'expériences pour les promoteurs/trices (foires, portes ouvertes, échanges....). Cible 2 2013 à 2017, au moins 400 MPE sont mis en place au profit des femmes et des jeunes - Actualiser la stratégie de financement des MPE ; - Réalisation d'études sur les filières porteuses ; - Appuyer l'identification, la formulation de MPE dans les secteurs et filières porteuses de croissance (promotion de l'entrepreneuriat agricole/femmes agricoltres, culture bio, emplois verts, travaux HIMO) - Mettre en place un mécanisme d'accompagnement et d'appui conseil à la structuration, au développement institutionnel des MPE ; Cible 3 2013 à 2017, les capacités des partenaires institutionnels impliqués dans l'accompagnement des promoteurs sont renforcées - Evaluer les protocoles d'accord déjà signés avec les partenaires ; - Sélectionner et signer des conventions avec les SFD de proximité pour le portage des fonds destinés au financement des MPE - Elaborer un plan de communication destiné à l'ensemble des - Elaborer un plan de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'accompagnement des promoteurs/trices de PME - Renforcer les capacités des acteurs															
Produit 1.1.2 L'accès aux mécanismes de financement au profit des femmes et des jeunes porteurs/uses de projets est amélioré	Cible 1 : 2013 à 2017, des mécanismes de financement des projets des jeunes sont développés et mis en œuvre en partenariat avec les SFD - Sélectionner des SFD de proximité pour le portage des fonds destinés au financement des MPE ; - Mettre en place un mécanisme de financement des MPE des femmes des jeunes ; - Signer des conventions avec les CL, les SFD, les ST pour le financement des MPE au profit des femmes et des jeunes ; Cible 2 : 2013 à 2017, au moins 4 000 femmes et jeunes issues des zones d'intervention ciblées ont accès aux financements et développement des activités économiques (MPE)															

Produits	Cibles	Echéancier 2014												Budget 2014				
		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc					
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des lignes de crédit pour le financement de Micro entreprises des femmes et des jeunes ; - Mobilisation des SFD pour renforcer le financement des MPE des femmes et des jeunes 																	
	<p>Cible 3 : 2013 à 2017, un système d'information, de gestion et de suivi évaluation des porteurs de projets est assuré</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un système d'information, de suivi et d'évaluation des MPE financées au profit des femmes et des jeunes - Mettre en place un plan de gestion de la qualité de la production - Capitaliser les initiatives productives financées. 																	
Produit 1.1.3 – Des infrastructures et équipements de soutien à l'économie locale sont mis en place et renforcés	<p>Cible 1 : 2013 à 2017, des procédures et mécanismes d'acquisition des infrastructures et équipements de soutien à l'économie sont développés et mis en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des études d'identification des infrastructures et équipements de soutien à la production selon les zones ciblées ; - Mettre en place un mécanisme et des procédures d'acquisition des infrastructures et équipements de soutien - Sensibiliser/informer les acteurs sur les mécanismes et procédures d'acquisition des infrastructures et équipements de soutien <p>Cible 2 : 2013 à 2017, des infrastructures et équipements de soutien sont mis à la disposition des femmes et jeunes promoteurs pour accroître la productivité de leurs activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir des protocoles de partenariat avec les instituts et structures qui développent des innovations technologiques durables - Mettre en place des équipements, matériels et technologies appropriées (plateformes multifonctionnelles, kits pour cultures sous serre, goutte à goutte, fermes agricoles ...) pour la valorisation des initiatives et capacités productives des femmes et des jeunes ; <p>Cible 3 : 2013 à 2017, Un système d'entretien, de maintenance, de gestion et de suivi des infrastructures et équipements productifs est mis en place et fonctionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un plan de gestion, d'entretien et de maintenance des infrastructures et équipements de soutien à la production ; - Renforcer les capacités des femmes et des jeunes en matière de gestion, d'entretien et de maintenance des infrastructures et équipements de soutien à la production - Mettre en place un dispositif de gestion, de suivi et d'évaluation des infrastructures et équipements de soutien à la production 																	

Volet 1.2 : renforcement et élargissement du dispositif de l'insertion des jeunes issus de l'ETFP

Produits	Cibles	Echéancier 2014												Budget 2014	
		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc		
Produit 1.2.1 – Le dispositif financier d'insertion des jeunes issus du système de l'ETFP est renforcé et élargi	Cible 1 : 2013 à 2017, le mécanisme de financement de l'insertion des jeunes du système de l'ETFP est réactualisé et validé - Elaborer la situation de référence dans le cadre de l'insertion dans la ZCO; - Organiser des ateliers de réactualisation et de validation du mécanisme de financement de l'insertion ; - Signer une nouvelle convention avec la BRS; - Sélectionner des SFD de la zone centre par la BRS et augmenter les SFD de proximité de la zone Nord ; - Sensibiliser/informer les acteurs sur les procédures et mécanismes de financement du fonds d'insertion ; - Appuyer l'organisation d'ateliers de partage et d'harmonisation des fonds d'insertion de l'ETFP ;														
	Cible 2 : 2013 à 2017, de nouveaux produits financiers adaptés aux jeunes du système de l'ETFP sont conçus et mis en œuvre - Réaliser des études pour le développement de nouveaux produits adaptés aux jeunes de l'ETFP - Appuyer le développement de nouveaux produits financiers adaptés aux jeunes issus du système de l'ETFP (innovations financières adaptées au financement des jeunes).														
	Cible 3 : 2013 à 2017, au moins 1500 jeunes issus du système de l'ETFP ont accès aux lignes de crédits mises en place, en partenariat avec le Système Financier - Renforcer le fonds d'insertion au profit des sortants du système de l'ETFP et autres structures de formation (lignes de crédit) ; - Organiser des comités d'orientation sur l'éligibilité des plans d'affaires reçus ; - Appuyer la reconstitution du fonds/revolving ; - Appuyer la mobilisation de ressources pour le renforcement du fonds d'insertion (autres PTF, collectivités locales, secteur privé, banques)														
Produit 1.2.2 – Les capacités des promoteurs/trices et autres acteurs sont renforcées	Cible 1 : 2013 à 2017, un plan de renforcement des capacités des promoteurs issus du système de l'ETFP et des autres acteurs est élaboré et mis en œuvre - Elaborer un plan de renforcement des capacités des promoteurs et acteurs de l'insertion ; - Former les acteurs de l'insertion (Ministère, promoteurs, centre de formation, Collectivité locale, Cellules d'appui à l'insertion, comité d'orientation) sur les mécanismes de financement, de l'éducation financière, de gestion et de sécurisation du fonds ; - Former les promoteurs/trices financés sur la fiscalité et l'environnement														

Produits	Cibles	Echéancier 2014												Budget 2014	
		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc		
	<p>des affaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former le personnel des Institutions Financières (micro finance, évaluation de projets, suivi évaluation, fiscalité des MPE etc.) ; - Appuyer le réseautage des SFD pour la sécurisation des fonds ; - Organiser des visites et partage d'expériences pour les promoteurs/trices (foires, portes ouvertes, échanges....) ; - Organiser des ateliers de capitalisation et de partage sur les stratégies en matière d'insertion et d'emploi des jeunes. 														
	<p>Cible 2 : 2013 à 2017, un plan de communication efficace sur le fonds d'insertion est disponible et mis en œuvre de manière permanente</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualiser, éditer et diffuser le manuel d'insertion ; - Concevoir, éditer et diffuser des outils et supports de communication sur le fonds d'insertion (fiches techniques, dépliants, plaquettes, kakemono, affiches, flyers, bulletin d'information etc.) ; - Capitaliser et documenter les résultats sur le financement de l'insertion (films documentaires, éditions) ; - Consolider le SIG sur le financement de l'insertion et modélisation des données en relation avec le METFP (connexion avec le SIG du METFP). - Elaborer la cartographie du financement de l'insertion dans la ZCO ; - Organiser et participer aux foires et aux rencontres 														
	<p>Cible 3 : 2013 –2017, un système d'information, de gestion et de suivi évaluation du financement de l'insertion est fonctionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'appui conseil ; - Appuyer la mise en place d'un dispositif de suivi évaluation du financement de l'insertion au niveau des centres en relation avec le METFP ; - Elaborer des outils de suivi du fonds d'insertion ; - Suivre périodiquement le remboursement/reconstitution du fonds ; - Organiser des missions conjointes (PRP/PNUD/Ministères) de suivi de la BRS, SFD et promoteurs ; - Organiser des réunions et rencontres de coordination trimestrielles avec les ministères concernés ; - Organiser des ateliers d'auto évaluation annuel, réunion tripartite annuelle, d'évaluation à mi-parcours et d'évaluation finale du fonds d'insertion. 														
<p>Composante 2 : Appui à la mise en œuvre et au suivi de la SNDES et de l'INPS</p> <p>Volet 2.1 : Renforcement de la Protection Sociale des groupes vulnérables pour une Croissance Economique inclusive</p>															

Produits	Cibles	Echéancier 2014												Budget 2014							
		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc								
Produit 2.1.1 Le dispositif national de l'INPS est renforcé au profit des groupes vulnérables	Cible 1 : 2013 -2017, un modèle de ciblage des groupes vulnérables est disponible et mis en œuvre dans les zones d'intervention - Procéder au ciblage des groupes vulnérables et des ménages pauvres dans les zones d'intervention (CPMD, Communes) - Réaliser le diagnostic participatif des besoins des GV et des ménages pauvres - Concevoir et mettre en place des procédures et mécanismes d'intégration du système national de filets de sécurité à travers un registre unique et unifié Cible 2 : 2013 -2017, un cadre institutionnel et communautaire de prise en charge des groupes vulnérables est mis en place et fonctionnel dans les zones d'intervention - Appuyer la mise en place de plateformes techniques opérationnelles et communautaires de prise en charge des GV ; - Renforcer les capacités des acteurs des plateformes en matière de ciblage, de diagnostic, de planification et de suivi évaluation dans le domaine de la protection sociale - Mettre en place un mécanisme de suivi Cible 3 : 2013 -2017, les plans d'actions des plateformes régionales et départementales de prise en charge des groupes vulnérables sont élaborés - Appuyer la réalisation des plans d'action des plateformes - Assurer le suivi évaluation des actions réalisées Cible 1 : 2013 -2017, un système d'appui aux projets productifs de ménages pauvres est développé dans les zones de concentration (transferts économiques) - Concevoir et mettre en place un programme spécifique de filets de sécurité économique au profit des ménages pauvres - Assurer l'accompagnement et le renforcement des capacités des ménages pauvres ciblés porteurs de projets productifs - Signer et assurer la mise en œuvre d'un protocole de partenariat avec la Délégation à la protection sociale et solidarité nationale en appui au programme bourse familiale (études stratégiques, ciblage, suivi évaluation et renforcement des capacités) Cible 2 : 2013 -2017, au moins 26 660 ménages pauvres utilisent les lignes de crédits adaptées mises en place pour réaliser leurs projets productifs - Définir ou réactualiser les procédures et mécanismes d'appui aux projets productifs des ménages pauvres - Mettre en place des lignes de crédits pour le financement des projets productifs des ménages pauvres																				

Produits	Cibles	Echéancier 2014												Budget 2014				
		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc					
	- Assurer le suivi évaluation des projets productifs des ménages pauvres ciblés																	
	<p>Cible 3 : 2013 -2017, des produits d'assurance maladie adaptés sont développés pour sécuriser les revenus (actifs économiques) des ménages pauvres des collectivités locales d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capitaliser et étendre l'expérience du PRP dans la commune de SL en matière de micro-assurance santé dans de nouvelles zones ; - Signer des protocoles de partenariat avec la CACMU du Ministère de la santé et de l'action sociale et les SFD et Mutuelles de santé concernés en appui au programme national de couverture maladie universelle - Assurer le suivi évaluation <p>Cible 1 : 2013 -2017, des modèles de contractualisation sur les travaux HIMO sont développés en relation avec les collectivités locales au profit des jeunes issus de familles pauvres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des études pour identifier les travaux HIMO en partenariat avec les collectivités locales - Définir les procédures et mécanismes de réalisation des travaux HIMO par section ; - renforcer 																	
Produit 2.1.3 – L'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base (socle social) est amélioré	<p>Cible 2 : 2013 -2017, des services sociaux de base issus des plans d'actions sont réalisés pour améliorer la qualité de vie des ménages pauvres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre en œuvre des filets sociaux pour l'accès des ménages pauvres au socle social de base (eau/assainissement, éducation, santé, chocs et crises ...) - Assurer le suivi évaluation des actions <p>Cible 3 : 2013 -2017, les communautés de base assurent la gestion, la maintenance et le suivi des services sociaux et équipements de base dans les zones d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités techniques et managériales des jeunes et des femmes impliquées dans la réalisation, la gestion, l'entretien et la maintenance des travaux HIMO 																	
Volet 2.2 : Appui au pilotage stratégique de la SNEDES et au suivi de la pauvreté pour la promotion du développement humain durable																		
Produit 2.2.1 – Les capacités de mise en œuvre et de suivi de la	Cible 1 : 2013 -2017 , un plan de renforcement des capacités des acteurs et partenaires institutionnels au niveau national et local, en matière de formulation, de mise en œuvre et de coordination de projets et programmes, est élaboré et mis en œuvre																	

Produits	Cibles	Echéancier 2014												Budget 2014							
		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc								
SNDES au niveau national et au niveau déconcentré sont renforcées au profit des groupes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins en renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre et le suivi de la SNDES - Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des acteurs, partenaires institutionnels et de la société civile au niveau national et local - Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources pour le programme - Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication - assurer le suivi évaluation des actions réalisées 																				
	Cible 2 : 2013 -2017, le suivi annuel des OMD et agenda post OMD est assuré																				
	Cible 3 : 2013 -2017, le RNDH est produit tous les deux ans																				
Produit 2.2.2 – Les systèmes de suivi de la pauvreté et du développement humain sont renforcés et rendus fonctionnels au niveau national et local	Cible 1 : 2013 -2017, Observatoire est rendu fonctionnel <ul style="list-style-type: none"> - Recruter l'équipe et renforcer l'équipement de l'OCV - Mettre en place et alimenter l'entrepôt de données (data warehouse – BADIS, LDB - et de magasins de données data Smart dans certaines structures pour stocker) - Animer des fora et des ateliers d'échange au niveau central et régional, entre autres sur les stratégies, les politiques et les programmes affectant les conditions de vie et le développement humain - Appuyer la formulation et la mise en œuvre du plan stratégique de l'OCV 																				
	<ul style="list-style-type: none"> - Mener des actions de plaidoyer en fournissant des informations de base sur la situation de la pauvreté et de la vulnérabilité. - Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des acteurs, partenaires institutionnels et de la société civile au niveau national et local 																				
	Cible 2 : 2013 -2017, Profil et tendances de pauvreté élaborés tous les deux ans (Etudes stratégiques sur la Protection Sociale, la vulnérabilité, le genre <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des enquêtes de panel sur la pauvreté et la vulnérabilité ; - Etablir la cartographie de la vulnérabilité ; - Mener des études stratégiques sur la pauvreté, la vulnérabilité, la protection sociale et autres thématiques émergentes ; - Appliquer et vulgariser le modèle T 21 dans les secteurs clés ; - Capitaliser, partager et diffuser les résultats des études 																				
	Cible 3 : 2013 -2017, les dispositifs de coordination, de suivi évaluation et																				

Produits	Cibles	Echéancier 2014												Budget 2014
		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	
	<ul style="list-style-type: none"> - d'information sur les GV/pauvreté et la protection sociale sont renforcés - Renforcer le dispositif de coordination, de suivi évaluation et d'information sur la pauvreté et la protection sociale des GV - Capitaliser des expériences au niveau national et international - Mener des études stratégiques sur la pauvreté, la vulnérabilité, la protection sociale et autres thématiques émergentes - Actualiser et mettre en œuvre le plan de communication - Elaborer et mettre en œuvre r un plan de renforcement des capacités des acteurs, partenaires institutionnels et de la société civile au niveau national et local - Mettre en œuvre un DISEC opérationnel - Assurer la gestion et le suivi des actions. <p>Cible 4 : 2013 -2017, les revues sectorielles et le suivi de la mise en œuvre de la SNIDES sont régulièrement organisés et alimentent les plateformes de dialogue entre les acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les progrès sectoriels au niveau national et régional - Appuyer les revues sectorielles et la revue annuelle de la SNIDES; - Organiser et/ou participer à des fora et ateliers d'échange et de partage sur les expériences réussies au niveau national et international 													